

# Bréhat *murmure*

*La démocratie est, en profondeur, l'organisation de la diversité* Edgar Morin

N°4 novembre 2017

## NOTRE DOSSIER

Page 3 à 10

### Une activité économique permanente est possible

Une agriculture en devenir

La pépinière, interview

Le télétravail une nouvelle piste

Quelques exemples d'activités permanentes

L'agriculture en débat

L'entretien des jardins un marché saturé

L'artisanat une approche prometteuse

Notre journal a un an, notre bilan Page 2

Le festival des insulaires, quelques photos :

Bravo aux bénévoles et aux commerçants Page 11-12-13

Le PLU de Bréhat, un sujet complexe Page 14

La gestion de l'eau potable ? Circulez, il n'y a rien à débattre ! Page 16

Un nouveau véhicule municipal,  
pourquoi faire ? Pages 15

L'office du tourisme, la présidente  
nous répond. Page 15

### Et nos rubriques permanentes

Cela se murmure

La photo qui murmure

Murmure humour

Le portrait

Mots croisés

Nos informations

# Notre journal, premier anniversaire : premier bilan

Par Danouchka Prigent et Henri Simon, conseillers municipaux

Avec ce numéro 4, nous fêtons le premier anniversaire de Bréhat Murmure, et c'est déjà le moment de faire un premier retour sur sa jeune, mais néanmoins, importante existence:

Nous souhaitons remercier les habitants de Bréhat pour l'excellent accueil réservé à notre initiative. La plupart d'entre vous sont heureux de disposer d'un journal, certes petit, mais entre les colonnes duquel peut se déployer une grande liberté.

Certains nous reprochent notre approche critique de l'action de la municipalité. Nous profitons de cet éditorial pour rappeler que l'initiative est née de la frustration des conseillers municipaux d'opposition, Danouchka Prigent et Henri Simon, qui ne pouvaient trouver à s'exprimer dans le «Bréhat Info», seul journal municipal alors publié. Et c'est tout naturellement que se sont associées à notre projet des personnes qui ont des choses à dire, des opinions souvent divergentes de celles portées par la majorité municipale, une vision de l'île et de son avenir très différente. Nous continuerons dans Bréhat Murmure à exprimer nos désaccords, à faire valoir les voix de ceux qui ne se sentent pas en accord avec la définition et la gestion actuelles des enjeux politiques de Bréhat.

Nous voulons aussi dire notre satisfaction et saluer le beau succès de notre site internet, qui depuis sa création -en novembre 2016- a accueilli plus de 40.000 visites, soit une moyenne de 11.000 visiteurs (un visiteur pouvant faire plusieurs visites).

A travers ces chiffres, c'est notre démarche qui vit et c'est la démocratie qui est promue par le plus grand nombre. Nous sommes fiers de rendre plus vive cette valeur essentielle au sein de notre belle commune et conscients des responsabilités qui nous incombent en tant qu'animateurs de débat. Nous soulevons des polémiques ou nous nous faisons l'écho des oppositions mais nous ne



*Danouchka Prigent et Henri Simon*

pouvons pas rester simplement critiques, nous devons nous faire force de proposition, envisager l'avenir de notre île au travers de projets concrets, de réflexions constructives. Nous savons que ce sera difficile, c'est malgré tout l'objectif que nous nous fixons.

Aussi dans ce numéro et ceux qui suivront, nous présenterons un dossier qui fait appel à la réflexion, à l'analyse des situations problématiques actuelles et qui tente d'entrevoir ce que pourrait être l'avenir de notre commune. Nous commencerons par aborder la question du développement d'une activité économique permanente sur l'île puisque c'est elle qui conditionne notre avenir et celui de nos enfants.

En attendant le prochain numéro, le numéro 5, prévu pour **Mars 2018**, nous vous souhaitons une bonne lecture.



## Cela se murmure

### La rencontre du 5 août 2017 sur la place du Bourg



Nous remercions toutes celles et ceux qui sont venus nous rencontrer, discuter avec nous, boire un verre ou manger une crêpe autour du stand que nous avons installé sur la place du Bourg le 5 août dernier. Les échanges ont été intéressants, passionnants parfois et surtout, de nombreuses personnes ont découvert notre existence grâce à ce stand. Vos contributions, grandes ou petites, permettront de financer les prochains numéros du journal.

Le moment ayant été heureux, nous avons envie de renouveler l'expérience. Aussi, nous nous proposons d'organiser une petite fête le **samedi 3 mars 2018** à la salle des fêtes. Nous espérons vous y retrouver plus nombreux encore et vous tiendrons informé des modalités au courant de l'hiver.

# Une activité économique permanente est possible

Par Danouchka Prigent et Henri Simon, conseillers municipaux

### Une activité économique permanente est possible mais il faut une volonté municipale sans faille.

Vendredi 29 septembre, juste avant l'ouverture du festival des insulaires, l'Association des Îles du Ponant, a présenté le logo qui permet de mettre en valeur les produits de chaque île membre. Bréhat disposera du logo personnalisé tel que présenté sur la photo ci contre.

Cet événement nous amène à réfléchir au développement économique de notre île. Nous nous sommes demandé s'il n'y avait pas moyen de dépasser la simple activité touristique, extrêmement saisonnière, et de développer une activité permanente qui assurerait du travail à l'année à de nombreux habitants de la commune.

Le tourisme restera pour Bréhat une ressource importante. Cependant, ce constat d'évidence n'exclut pas d'autres pistes de développement économique.

Nous inspirons notre réflexion de la dynamique qui semble ces derniers temps animer l'île. En effet de nouveaux arrivants, mais aussi des bréhatins de toujours ou des habitants installés depuis quelques années déjà, des associations font fleurir les initiatives et l'activité dans différents secteurs. Nous avons choisi de nous pencher dans ce dossier sur 5 d'entre eux, dont nous estimons qu'ils représentent aujourd'hui un potentiel de développement significatif:

#### 1. L'agriculture:

Activité historique de notre île, nous l'entendons ici au sens large, incluant le maraîchage, l'élevage, l'horticulture, l'arboriculture et le paysagisme. La terre et le climat bréhatins sont propices à ces différentes activités. Dans ce numéro nous vous proposons de prendre connaissance des problématiques et des pistes de développement envisagées par ceux qui pratiquent, au quotidien à Bréhat, l'un ou l'autre de ces métiers. Vous pourrez ainsi lire les témoignages et analyses qu'ont bien voulu nous confier François Le Tronc et Marion Regler maraîchers, Laurence et Charles Blasco pépiniéristes, et Yves Petitbon, paysagiste.

#### 2. L'artisanat:

C'est un secteur d'activité fortement représenté sur l'île, si l'on prend en compte les artisans inscrits au répertoire des métiers et les personnes qui ont choisi de travailler sous le statut de micro-entreprise ou auto-entrepreneur, dans le bâtiment en particulier. Que ce soit dans la maçonnerie, la plomberie, le carrelage, l'électricité, la menuiserie, etc., le marché est porteur, et l'offre globale de nos professionnels ne couvre pas la demande. Nous nous pencherons dans ce dossier sur les moyens à mettre en œuvre pour mieux soutenir et accompagner la création et le développement de ces entreprises, quelle que soit leur structure.



#### 3. L'art et l'artisanat d'art :

Notre île peut-être fière d'avoir, par le passé et encore aujourd'hui, inspiré et accueilli de nombreux artistes: peintres, sculpteurs, écrivains, comédiens, chanteurs... et fait naître des vocations. Nous reviendrons très largement sur ce sujet dans un prochain numéro. Ils offrent à chacun d'entre nous la possibilité de s'enrichir de la multiplicité et de la diversité de leurs talents.

Les artisans d'art représentés ici par les Verreries de Bréhat et par Just Glass it ont su allier créativité et production, en ce sens ils ont toute leur place au sein de notre commune et de son économie. Ils participent au rayonnement de l'endroit où nous vivons. Nous pourrions réfléchir ensemble aux moyens de donner à d'autres l'envie de venir s'installer à Bréhat, d'y apporter leurs savoirs-faire et leurs talents. Mais surtout, il nous paraît essentiel d'apprendre à mettre en valeur ces richesses, à les faire vivre ici et ailleurs par le biais d'initiatives culturelles (expositions, concerts, spectacles, lectures..).

#### 4. Les services à la personne ou aux biens:

Le vieillissement de la population et les politiques publiques de maintien des personnes âgées à domicile créent un besoin d'accompagnement (courses, ménage, repas, secrétariat ou tout simplement compagnie et échange) et de soins (toilettes, aide au coucher ou au lever) important partout en France mais également sur l'île, où les personnes peuvent être isolées, éloignées du Bourg ou dans l'impossibilité de se déplacer. Le nombre d'enfants en bas âge est peu élevé sur l'île, cela rend difficile la mise en place d'une structure d'accueil collectif. Toutefois, il y a toujours des petits pour lesquels les parents cherchent des solutions de garde, le besoin d'assistante maternelle agréée est constant. Le secteur du service à la personne est déséquilibré, la demande est plus importante que l'offre. A cela s'ajoute à Bréhat une importante demande concernant le gardiennage, le ménage, la prise en charge du.

linge et la gestion des locations pour les maisons. Ce marché est porteur et suppose une main d'œuvre importante.

### 5. L'innovation et le numérique:

Nous vivons dans un site magnifique et attractif en hiver comme en été. Le cadre de vie, le rythme et la qualité de vie dont nous bénéficions sont autant d'atouts dont nous devons prendre conscience et que nous pouvons valoriser tout en les respectant. Des entreprises innovantes telles que le centre de développement personnel Sémaphorus créée par Véronique sont à inventer pour répondre aux besoins croissants des citadins de se ressourcer, de trouver des lieux et des activités qui les ramènent à la nature, à l'essentiel et à l'authenticité. Il y a dans ce secteur un potentiel important de développement économique.

Nous vivons dans un endroit à part, pour autant nous vivons au cœur de notre époque, celle du numérique. Grâce à une bonne couverture réseau, à un accès facile à internet, au développement des moyens de communications à distance et à la diversité des outils de dématérialisation, le télétravail y est possible. Il permet d'offrir de nouvelles perspectives professionnelles à ses habitants.

Les pistes sont nombreuses et l'avenir riche de possibilités, nous en sommes convaincus. Nous pensons cependant que les initiatives individuelles ou collectives ne peuvent aboutir, donner naissance à des projets concrets, à des emplois viables et à une activité économique pérenne que si elles sont soutenues par une municipalité engagée dans

le sens du développement. Une municipalité qui accompagne, encourage, assiste les acteurs économiques présents et à venir.

Trois axes nous paraissent, à ce titre, essentiels :

**Le premier** suppose une action municipale forte sur le **foncier agricole**. Elle doit permettre aux agriculteurs en devenir de trouver les terres qu'il leur faut. L'activité de l'association Fert'ile va dans ce sens. Elle devrait être épaulée de façon permanente par la municipalité.

**Le deuxième concerne la construction de locaux professionnels** qui devraient, comme la loi le prévoit, être mis à disposition des entrepreneurs du secteur artisanal ou dans le domaine du numérique sous la forme d'un espace de co-working.

**Le dernier axe est la création de logements** pour accueillir les nouveaux arrivants ou maintenir les jeunes qui veulent rester sur l'île pour y travailler et fonder une famille. Tous n'ont pas forcément, ni le désir, ni les moyens d'acheter une maison quand on sait les prix pratiqués sur notre commune. C'est un axe prioritaire. Nous ferons un dossier complet sur ce sujet dans le numéro 5 de notre journal.

On le voit l'action municipale sera déterminante et il faut une volonté forte



# L'agriculture, l'une des clefs pour une activité économique permanente

Par François Le Tron et Marion Regler

**L'agriculture, activité traditionnelle, peut retrouver une nouvelle jeunesse en définissant une véritable vision agricole de notre île et en réservant des terres exploitées dans des filières courtes.**

Notre expérience de plus de 30 ans de maraichage à Bréhat nous permet aujourd'hui de bien connaître le potentiel agricole de l'île.

### 1. Une offre en produits agricoles insuffisante pour répondre à la demande

Nous constatons que la demande en produits agricoles est forte et que notre offre est aujourd'hui insuffisante pour y répondre. En effet, l'analyse de nos ventes et surtout de nos manques à vendre et de leurs évolutions montre que la clientèle de vacanciers mais aussi de bréhatins habitants à l'année est de plus en plus nombreuse à acheter nos produits, du fait de la diversification des produits, d'une part, et des lieux de vente, d'autre part, comme le marché au bourg, le



*Le petit marché*

marché libre service à la ferme (appelé « le petit marché »), vente aux restaurants ou boutiques de l'île (5 restaurateurs et une boutique achètent actuellement nos produits).

Mais nous manquons de certains produits de façon récurrente en fin de marché au bourg : melons de Bréhat, petits fruits (fraises et framboises), fruits de Bréhat (prunes, raisin, abricots, pêches, pommes, poires, figues...), tomates ou salades par période. Par défaut, une compensation est assurée en partie par l'achat-revente, avec des déceptions sur la qualité gustative et la conservation des produits (pêches, abricots...) Nous manquons, également, de certains produits pour approvisionner régulièrement le « petit marché » à la ferme : fruits, petits fruits, salades ou tomates par périodes, melons, pommes de terre, de conserves pour proposer une gamme complète toute l'année (jus de pommes, pestos, sauces tomates...)

Nous n'avons pas la capacité de fournir les restaurateurs et boutiques à la hauteur de leur demande actuelle, alors que celle-ci progresse d'année en année.

Pour autant les clients habitués sont réceptifs à tester nos nouveaux produits : algues, pestos, plantes aromatiques et nous sollicitent très souvent pour des œufs, du miel...

En ce qui concerne la ferme de Kervilon, nous n'avons pas l'intention d'accroître l'activité de la ferme au-delà de ce qui permettra de consolider les 4 à 5 emplois actuels, parce que nous souhaitons garder une ferme à taille humaine.

Ainsi, pour répondre à la demande, nous pensons que l'installation d'autres agriculteurs est possible et souhaitable.

### **2. Exploitations agricoles existantes et potentiel en Equivalent Temps Plein (ETP)**

Actuellement, sur Bréhat existe :

- notre ferme qui assure les activités suivantes : maraîchage et fruits sur 2 ha, récolte d'algues et atelier de transformation (4,5 ETP en moyenne sur l'année)
- 2 fermes agricoles en élevage bovin allaitant (2 personnes en double activité correspondantes à 1 ETP)
- 1 pépinière avec 2 ETP
- 1 ferme en vaches laitières en fin d'activité

Ce qui fait en tout 8,5 ETP.

En faisant une analyse fine produit par produit, on peut estimer, avec l'installation d'autres agriculteurs sur l'île, que le potentiel pour le développement agricole de l'île est de 18 (activité agricole stricte) à 24 (si on inclut la valorisation d'algues) ETP.

### **3. Nécessité de définir une vision agricole de l'île**

Nous pensons que la révision du PLU doit être l'occasion de définir ensemble la vision agricole que nous voulons pour l'île. Par exemple, l'exportation de pommes de terre de qualité et / ou de primeurs permettrait de renouer avec une tradition bréhatine et de cultiver une bonne image de l'île comme c'est le cas pour d'autres îles comme Batz, Ré, Noirmoutiers. De la même façon, nous pensons que du mesclun ou des plantes aromatiques vendues sur le

continent pourraient constituer un bon débouché en hiver. D'autres créneaux nous paraissent très pertinents comme les produits transformés aussi bien pour les produits agricoles ou que les produits venant de la mer (algues, ..) ou ayant à voir avec l'agriculture (plate-forme de compostage).

Il est alors nécessaire de prévoir une ou des zones artisanales dans le PLU.

Mais cela suppose aussi des besoins en matière d'équipements et de foncier.

De ces constats on peut déduire que les débouchés existent et qu'il y a donc un réel potentiel pour développer davantage l'agriculture sur l'île.

### **4. Besoins en équipements et fonciers**

Beaucoup de productions peuvent être mieux valorisées par de la transformation, notamment pour pallier les à coups de l'activité touristique. On peut penser à un atelier partagé, pour mieux utiliser les équipements et l'occupation de l'espace. Un atelier communal, loué aux utilisateurs, empêcherait tout risque de détournement de zone artisanale vers de la spéculation immobilière. La réserve foncière existante serait selon nous de l'ordre de 50 ha mais il serait intéressant d'avoir une estimation précise. Il nous semble important dans le futur PLU de préserver les terres agricoles, qui disparaissent actuellement au profit de jardins d'agrément ou de zones d'assainissement : il est très difficile pour les propriétaires de ne pas céder à la spéculation, et pour un agriculteur de rentabiliser une parcelle achetée aux prix pratiqués sur l'île.

Ainsi il faut réserver des zones pour des usages agricoles particuliers : tunnels / abris froids (pour la production maraîchère notamment), pâturage sur les tertres, comme cela se pratiquait autrefois, des lieux d'activité artisanale algues (déjà cité) et ostréicole ou de compostage des déchets verts (par exemple à Chicago)

Les lieux de stockage, conditionnement, transformation peuvent en partie être collectifs, et propriété de la commune, loués aux utilisateurs pour garantir leur usage dans le temps.

La rentabilité de petites fermes est possible, si on augmente la valeur ajoutée par les circuits courts (vente directe notamment), par la mutualisation d'équipements (dans le cadre d'une coopérative d'utilisation de matériel agricole, ou par un magasin de vente collective), par des produits de qualité (le label Agriculture Biologique étant le mieux reconnu) ou par la transformation des produits (notamment lors de saisons creuses, hors vacances)

Mais il y a aussi les handicaps de l'insularité, qu'il faut limiter du plus possible :

- limiter les temps de transport, les besoins en surveillance, en regroupant au mieux les parcelles auprès des fermes
- avoir un consensus le plus large possible autour de l'activité agricole, qui est l'affaire de tous, par les paysages qu'elle façonne, le maintien d'une population à l'année et la nourriture qu'elle produit.

# Une agriculture en débat.

Par Yann-Hervé De Roeck

**L'agriculture sur notre île suscite un débat intense et fertile. Il s'agit d'une équation complexe qui se fonde sur des arguments patrimoniaux, écologiques et sociologiques.**

Le vendredi 18 août 2017, à l'initiative de Fert'île, un débat a permis une réflexion d'actualité, pour tous ceux qui se sentent concernés par plusieurs équilibres :

- se nourrir sainement et localement en bénéficiant d'une terre exceptionnellement fertile, qui certes favorise de magnifiques jardins mais qui comporte des zones retournées aux friches ;
- préserver l'accès à un espace vital naturel, cantonner l'expansion d'un paysage périurbain qui défigurerait la partie terrestre du patrimoine paysager de l'archipel, et ce en période de rédaction du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) qui donne les orientations du plan local d'urbanisme (PLU)
- agréger une part de population active sur le secteur agricole avec des pratiques nouvelles, valorisantes

pour qui souhaite vivre près de la nature, permettant de diversifier les emplois offerts par le microcosme îlien, afin de remédier à la saisonnalité du tourisme ;

- concilier une réalité foncière spéculative avec un partage souhaitable de l'exploitation raisonnée de ce trésor de 350 hectares que constitue Bréhat...

Le débat a pris la forme de témoignages, sur les moyens de préserver, consolider et accroître le potentiel agricole de Bréhat. Les interventions et les questions posées ont reflété l'intérêt suscité, certaines difficultés à lever, et ont fourni des arguments intéressants.

On peut les classer en trois types :

- **Les arguments patrimoniaux** : il y a un siècle, 2000 habitants vivaient sur une agriculture vivrière très morcelée, qui explique le cadastre et les héritages disparates dont disposent certaines familles. C'est un paysage à faire revivre, de bocage avec ses murets, mais en s'adaptant à une exploitation rationnelle et surtout permettant un revenu compatible avec le niveau de vie actuel.
- **Les arguments écologiques** : une terre très fertile, avec un climat exceptionnel, qui peut apporter des produits de grande qualité, avec une exploitation



*Un champ bréhatin*

biologique et raisonnée, pour fournir une part de l'alimentation nécessaire à la population de l'île (résidente ou en visite même à la journée), qu'il s'agisse du maraichage, de produits à haute valeur ajoutée (plantes aromatiques ou médicinales), de l'élevage pour le lait/ produits transformés et la viande, et le retour d'une activité traditionnelle mais originale, l'exploitation des algues.

- **Les arguments sociologiques** : la diversification des activités économiques, de manière à constituer un tissu social rajeuni malgré les contraintes de la pression foncière, afin de garder l'équilibre qui fait société, d'autant plus prégnant sur un microcosme de 350 hectares. Il s'agit par conséquent d'un projet d'aménagement et de conciliation de l'avenir, entre les habitants de Bréhat.

C'est donc une équation complexe à résoudre, d'où la nécessité d'une analyse précise des potentiels et des modes d'aménagement, d'investissement, de mise à disposition du foncier et de sa valorisation. C'est l'objet de cette étude. En effet, s'il peut exister des initiatives individuelles allant dans la direction escomptée, il sera difficile, sans des argumentaires fondés et précis de lever les difficultés déjà évoquées lors des différentes réunions et discussions sur ce sujet



# La pépinière de l'île de Bréhat

La pépinière est un des exemples intéressants d'une activité permanente dont le retentissement va bien au-delà des limites de notre île.

## Interview de Laurence et Charles Blasco

**Bréhat Murmure :** Qu'est ce qui vous a poussé à créer une pépinière plutôt spécialisée dans la commercialisation d'agapanthes sur Bréhat ?

**Laurence et Charles :**

La pépinière a été créée il y a quasi 20 ans.

A cette période nous avons commencé, par goût, une collection d'agapanthes anglaises.

Il y a une quinzaine d'années un collectionneur d'agapanthes en Belgique partait en retraite et souhaitait que sa collection puisse perdurer dans une petite structure. Nous nous sommes engagés avec lui et avons repris ses plantes (environ 60 variétés d'agapanthes). Actuellement nous disposons de 280 variétés différentes dont certaines sont des obtentions de la pépinière.

Au-delà des agapanthes, nous sommes spécialisés dans les plantes de l'hémisphère sud et des îles Canaries et

Madère. Les collections d'agapanthes et *echium* sont des collections labellisées C CVS (conservatoire des collections végétales spécialisées).

**BM :** Quels sont vos clients ?

**Laurence et Charles :**

Nous avons fait des salons dans de nombreuses régions françaises et plusieurs pays d'Europe durant plus de 10 ans. Durant cette période nos plantes étaient exportées de l'île à 90%. Suite à des raisons personnelles nous avons ouverts un espace vente à la pépinière et maintenant nous commercialisons 40% de nos plantes sur place.

Nos clients sont des collectivités, jardins botaniques et particuliers.

**BM :** Comment se passe l'exportation de vos plantes hors de l'île

**Laurence et Charles :**

Nos envois se font par le biais de la poste (pour la VPC) et de la barge pour les commandes plus importantes

**BM :** Pensez-vous que la création du label des îles du Ponant va vous apporter quelque chose ? Si oui ? quoi ?

**Laurence et Charles :**

Je pense que la reconnaissance des producteurs et artisans insulaires est plutôt valorisante. Maintenant,



commerciallement je ne vois pas, pour l'instant, à titre personnel ce que cela pourra nous apporter.

**BM :** Il y a quelques années, vous aviez le projet de créer un jardin botanique sur Bréhat et cela n'a pas marché. Pourquoi ?

**Laurence et Charles :**

Nous avons eu des demandes de partenariat avec plusieurs communes qui souhaitaient que nous installions chez elles nos collections (agapanthes, échioms...) mais nous avons préféré à l'époque que ces richesses restent à Bréhat.

Nous voulions, en collaboration avec une autre entreprise bréhatine, créer un jardin à visiter sur l'île. Malheureusement, nous nous sommes heurtés au refus de nombre de propriétaires de vendre leurs terrains alors que pour la plupart il s'agissait de parcelles laissées en friche ou à l'abandon!

**BM :** La municipalité est-elle attentive à vos besoins ?

**Laurence et Charles :**

Nous avons très rarement demandé une aide à la commune. Hormis pour notre installation il y a 25ans sur l'île, et notre conflit avec la barge de la CCI il y a une dizaine d'années à propos de l'abandon des tarifs agricoles.

A l'époque Mr Le Pache (Père) et Mr Colin avaient été plutôt réceptifs.

# L'entretien des jardins un marché saturé

Par Yves Petibon

### L'absence de gestion collective des déchets verts pose un vrai problème pour cette activité

Quand j'ai commencé en 1981, nous n'étions pas très nombreux sur le créneau de l'entretien des jardins. J'ai choisi ce métier pour pouvoir rester sur Bréhat. J'ai appris l'élagage sur le tas pour répondre aux besoins de mes clients. Aujourd'hui je gère une petite entreprise qui emploie 5 salariés.

Actuellement, sur le marché de l'entretien de jardins et espaces verts, nous sommes 5 entreprises auxquelles il faut rajouter les personnes qui exercent ce métier en tant qu'auto-entrepreneurs. Il est possible de vivre de ce métier mais le marché est saturé. De plus nous rencontrons deux types de problèmes:

D'une part, une difficulté de recrutement. En effet, il est difficile de convaincre les gens de venir travailler sur Bréhat où il est presque impossible de trouver un logement à l'année.



D'autre part, la commune n'assure pas la gestion des déchets verts. Nous sommes laissés à nous même sans aucune solution globale ce qui nous amène à mettre en place des solutions individuelles pas toujours satisfaisantes.



## Le télétravail une nouvelle piste

Par Henri Simon.

### C'est une activité qui se développe de façon rapide ces dernières années. Notre île pourrait accueillir de nombreux télétravailleurs (euses)

Le télé-travail a plus que jamais le vent en poupe, qu'il soit exercé par des travailleurs salariés d'une entreprise ou exercé par des auto-entrepreneurs vendant leurs prestations à plusieurs clients. Son développement est d'ailleurs soutenu par une ordonnance récente qui impose désormais l'obligation de motiver son refus à tout employeur qui refuse d'accorder le bénéfice du télé-travail à un salarié dont le poste y est éligible. Bréhat me paraît un lieu idéal pour le développement de cette forme d'activité.

En effet, s'il n'est plus nécessaire d'endurer embouteillages, transports en commun et stress pour aller travailler, pourquoi ne pas pousser la réflexion plus loin et se mettre au « vert » ? Pourquoi ne pas échanger la pollution et une piètre qualité de vie contre le cadre et le

confort de vie offerts par Bréhat?

Pour de nombreux professionnels, du design à la rédaction, en passant par la comptabilité, la publicité, la création de sites web ou encore la traduction, Internet est un outil incontournable. L'accès sur l'île y est de bonne qualité et la couverture réseau satisfaisante. Les nouveaux outils de communication à distance tels que les login de réunion en ligne, les partages d'écrans etc... permettent même de ne plus avoir à se déplacer pour les rendez-vous professionnels. Dans ce contexte, alors que les journées peuvent être plutôt solitaires, un petit village, et à fortiori une île, offrira un cadre certainement plus propice aux relations sociales qu'une grande ville. En effet, on croiera



toujours une connaissance au Bourg, il suffit de choisir son heure. Pour éviter l'isolement qui reste un risque du travail à domicile, Bréhat pourrait investir dans la création d'un espace de co-working. L'aménagement d'un lieu qui ne nécessite que peu d'investissement, sinon quelques prises électriques, une installation internet wi-fi performante pourrait favoriser les échanges entre professionnels et ouvrir la voie à des collaborations pour les nouveaux venus comme pour les Bréhatins. Et rendre l'île attractive pour ce profil de travailleurs qui viendraient, pour certains, avec leurs enfants, qui rejoindraient l'école, et contribueraient à la vie de l'île tout au long de l'année.

Je suis déjà un télétravailleur.

# L'artisanat une approche prometteuse.

Par Gaby Cojean Prigent

**C'est une activité qui a un gros potentiel, encore faut-il que la municipalité ait la volonté de l'aider.**

L'artisanat est une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de service.

Elle est exercée par un travailleur indépendant, l'artisan, qui justifie d'une qualification professionnelle et d'une immatriculation au répertoire des métiers pour l'exercice, à son propre compte, de cette activité. Les métiers de l'artisanat sont regroupés en quatre grandes familles : l'alimentation (boucher, pâtissier...), le bâtiment (couvreur, électricien, maçon...), la production (graveur sur pierre, marbrier...) ou le service (maroquinier, horloger...).

Pour lancer leur activité, certains professionnels de ces métiers choisissent le statut d'auto-entrepreneur. Ils créent alors une entreprise individuelle qui bénéficie de formalités allégées et

simplifiées. Cette activité peut s'exercer à titre principal ou complémentaire. Le chiffre d'affaires annuel ne doit pas dépasser un certain seuil. Lorsqu'il s'agit d'une activité artisanale, les formalités s'effectuent auprès de la Chambre de métiers et de l'artisanat. Avec plus de 222 000 nouvelles immatriculations en 2016, elle séduit toujours autant et devrait prendre de l'ampleur grâce au projet de loi de finances 2018. Chacun se fera son opinion sur les avantages et les inconvénients de favoriser ces types de statuts, mais une chose est sûre : ils peuvent donner un souffle nouveau à des communes comme Bréhat.

A Bréhat on ne trouvera pas beaucoup d'artisans inscrits au répertoire des métiers. En revanche un bon nombre de personnes travaillent déjà dans le domaine de l'artisanat sous le statut de l'auto-entrepreneur et exercent des



métiers artisanaux sans être inscrits au répertoire. Le marché est extrêmement important à Bréhat mais il ne peut être couvert par l'offre locale. En effet le développement de l'artisanat traditionnel est empêché par le manque de locaux disponibles. Un artisan électricien ou plombier a besoin de locaux de stockage ou d'un atelier. Or peu de places sont disponibles actuellement.

Cette activité, qui est par nature, permanente, ne peut donc se développer sans une politique très volontariste de la municipalité sur ce sujet.

A l'heure actuelle cette politique n'est pas en œuvre et c'est bien dommage.



## Quelques exemples d'activités permanentes

### Un Artisan



Xavier Rouvin est un artisan dans le domaine de la plomberie, l'électricité et le chauffage basé sur l'énergie renouvelable (aérothermie et géothermie). Il est installé sur l'île depuis 2009. Il assure, sur notre île, le dépannage 7 jours sur 7 dans ses domaines de compétence. Son activité connaît un fort développement même s'il est freiné par le manque d'un local, pour stocker son matériel et recevoir son salarié. Trouver un tel local est difficile sur la commune et encore plus difficile à construire. De plus l'absence de logement à l'année sur l'île rend également problématique le recours au salarié qui serait nécessairement obligé de venir tous les jours du continent. Pour autant il pense recruter un salarié assez rapidement.

## NOTRE DOSSIER

### Une activité innovante

Véronique Languille s'est installée à Bréhat été 2014. Le 1<sup>er</sup> mai 2015, elle a ouvert le centre de développement personnel Semaphorus. Des bretons, français, belges viennent suivre des stages autour de thématiques aussi diverses que le yoga, l'alimentation saine, la méditation, la communication bienveillante... L'été, l'activité du centre est en suspend car les grandes maisons sont rarement disponibles à la location pour héberger les stagiaires le temps d'un week-end. Thérapeute, elle reçoit également en consultation individuelle toute l'année et propose des massages et soins énergétiques. Au début, elle consultait essentiellement à Paimpol (dans le cabinet d'une ostéopathe) mais de plus en plus, les gens traversent et en profitent pour faire une balade sur l'île le jour de leur rendez-vous.



### Le télétravail



Valérie Rouvin exerce le métier de sténotypiste de conférences. Ce type d'activité se situe clairement dans la logique du télétravail. Il nécessite l'existence d'un réseau Internet efficace, ce qui est le cas sur notre île, et une organisation personnelle rigoureuse. Son activité consiste en la retranscription de conférences à partir de fichiers audio et de TAO (transcription assistée par ordinateur) et en la rédaction de synthèses et relevés de conclusions qu'elle transmet ensuite à ses clients basés partout en France.



### Cela se murmure

Lors du conseil municipal du 28 octobre 2017, le plan d'aménagement et de développement durable (PADD) du plan local d'urbanisme a été débattu.

L'article L. 151-5 du code de l'urbanisme précise que le PADD est constitué par :

« 1° Les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ;  
2° Les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune. ».

En fait il s'agit d'un projet politique ancré dans un territoire donné.

**Le moins que l'on puisse dire c'est que le PADD proposé par la municipalité ne répond absolument pas aux besoins de développement économique et démographique de notre commune et à la protection de son environnement. C'est ce que l'opposition a dit lors de ce conseil municipal.**

Ainsi, par exemple, on nous parle de construction de logements sociaux. Pourtant, sur l'île, la demande est faible en matière de logement social. Le besoin le plus important se situe au niveau de la location d'habitations à l'année pour permettre aux gens qui travaillent, soit de rester quelques temps dans notre commune soit de s'y installer définitivement sans pour autant accéder à la propriété, ce qui est très difficile étant donné le marché.

La municipalité veut maintenir les terres agricoles c'est parfait, pour autant, elle veut limiter les possibilités de constructions de bâtiments agricoles. En d'autres mots, on veut tout et son contraire.

Ce plan reste également d'une grande généralité par rapport à des problématiques telles que la gestion du tourisme de masse dont notre île fait l'objet et qui pèse lourdement sur son environnement.

**Dans le numéro 5 de notre journal, qui paraîtra début mars, nous ferons une analyse critique du PADD en soulignant les nombreux points de désaccord que nous avons avec la majorité. Nous ferons des propositions sur ce qui pourrait être un PADD à la hauteur des enjeux auxquels est confrontée notre commune.**

BM



# Le festival des insulaires

## La fête bat son plein et certains travaillent pour sa réussite

La fête bat son plein. Il en aura fallu du cœur à l'ouvrage pour accueillir dans de bonnes conditions tout ce monde! il en aura fallu de la patience et de l'énergie pour être là pendant tout le temps de la fête! il en aura fallu du travail pour faire manger et boire tous ces insulaires! il en aura fallu du talent pour montrer ce que nos artistes bréhatins savent faire! il en aura fallu de la bonne humeur pour chanter jusque tard dans la nuit! il en aura fallu des bateaux pour venir, repartir, se balader! il en aura fallu du courage et de la dextérité pour presque battre Molène à la godille...

**Cette deuxième page est consacrée à ceux qui ont permis à la fête d'être une réussite**  
(Tout le monde n'est pas sur les photos, nous en sommes toujours désolés)



# Le festival des insulaires

## Les commerçants étaient là aussi

Le festival n'aurait pas eu son succès sans nos commerçants. Ils étaient là aussi, indirectement mais bien là, à leur poste pour que nos îliens puissent manger, boire et découvrir les merveilles qui sont fabriqués chez nous. Vous les connaissez tous. Nous avons besoin d'eux, le festival a eu besoin d'eux.

**Cette page leur est consacrée. Merci à eux aussi**  
(Tous ne sont pas sur la photo, nous en sommes toujours désolés)



# Le nouveau PLU de Bréhat: un sujet complexe

Par Olivier Carre

**Dans ce domaine notre vigilance doit être de tout instant pour éviter de mauvaises surprises**

Je veux ici vous parler principalement de deux lois :

-La loi Littoral et la loi Alur. Ces deux lois ont été plébiscitées par les citoyens parce que répondant à des problématiques claires.

La **loi Littoral**, votée en 1986, a pour objectif de contrôler la « bétonisation galopante » de nos côtes et son principe de base était d'interdire la construction en zone non urbanisée dans une bande de 100 mètres.

La **loi Alur**, votée en 2014, a pour objectif de contrôler l'urbanisation sauvage et de préserver les espaces naturels et agricoles. Elle stipule par ailleurs que chaque commune doit se doter d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) à partir du 26 Mars 2017. Ces deux lois sont les clés de voûte de la politique d'urbanisme des communes littorales. Suivant leur interprétation dans le nouveau PLU, vous pourrez être impacté personnellement d'une manière importante, en bien ou en mal, dans vos projets immobiliers. La commune de Bréhat est encore dans la phase d'élaboration de son nouveau PLU. C'est un travail complexe qui devrait aboutir durant l'année 2018. La municipalité a annoncé qu'elle tiendra ses concitoyens informés au moyen de deux réunions publiques qui seront suivies d'une enquête publique officielle. Le législateur a imposé plusieurs phases afin d'assurer la cohérence du projet de PLU.

**Une première phase de diagnostic** avec les atouts et les contraintes de la commune. Cette phase doit être terminée mais n'a fait l'objet d'aucune communication aux administrés. Néanmoins, le résultat en sera certainement que le problème principal de l'île est son dépeuplement, comme l'ont montré les résultats du dernier recensement publié par L'INSEE (400 en 2014 contre 439 en 2009).

**Une deuxième phase** consiste à élaborer le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**. C'est une phase très importante qui consiste à définir, à un horizon de 15/20 ans ce que sera l'île de Bréhat.

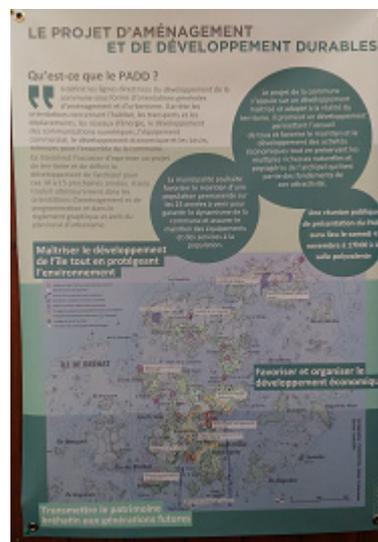
Veut-on en faire un nouveau « Mont Saint Michel » en développant de manière importante la venue de touristes en plus grand nombre ?

Veut-on favoriser l'arrivée de résidents secondaires ?

Accepte-t-on de voir la population permanente diminuer avec à terme la disparition de l'école et des commerces ouverts toute l'année ?

Comment maintient-on une activité économique sur l'île ? Nouvelles activités, augmentation du maraichage et de l'agriculture, incitations pour les artisans de l'île ?

Le PLU devra suivre les grandes orientations qui auront été définies dans le PADD et être en cohérence avec celui-ci. Une interprétation trop restrictive des lois pourrait très bien ralentir le développement économique (hors tourisme) et ne pas permettre l'arrêt du dépeuplement de l'île. La municipalité doit prévoir une réunion publique sur le PADD. Si vous êtes intéressé à l'avenir de Bréhat dans 15 ans, Il faut vous y intéresser. L'opposition a déjà dit lors du



conseil municipal du 28 octobre 2017 qu'elle trouvait que le PADD était bien insuffisant (voir page 10). La superposition des contraintes propres à une île avec celles de la loi Alur et de la loi Littoral rendent les choses encore plus complexes. Des contentieux de plus en plus nombreux ont vu le jour depuis 20 ans. La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL Bretagne) a dû créer en 2016 un Référentiel Loi Littoral pour harmoniser les interprétations très variables des différents intervenants sur le sujet. Ce sujet est tellement complexe que ce référentiel est constitué de 9 fascicules dont certains dépassent les 70 pages. On y traite de sujets tels que les zones urbanisées, les zones à habitat diffus, les dents creuses, la notion d'agglomération, de villages, de hameau etc. Si vous êtes sujet à des insomnies, n'hésitez surtout pas à les consulter !!!

De plus, les lois évoluent en permanence et un assouplissement de la loi Littoral sur les « dents creuses » a été voté par le Sénat et la Chambre des députés début 2017. En résumé, pour un simple administré, il est impossible de s'y retrouver et d'imaginer ce que pourra être notre nouveau PLU.

Il faut être vigilant car dans de nombreuses communes où le processus du nouveau PLU est terminé, les gens ont découvert que leur parcelle qui était constructible avant ne l'est plus, qu'un certificat d'urbanisme qui permettait une construction auparavant ne se traduit plus par un permis de construire, etc.

Des comités de contestation se forment (les PLUmistes) mais un peu tardivement ce qui les oblige à entamer des recours contentieux.

Alors, parce que nous avons tous à cœur l'avenir de notre belle île, intéressez-vous au sujet, participez aux réunions publiques quand elles auront lieu, n'hésitez pas à faire des suggestions ou des remarques dans le registre disponible à la mairie.

# Un nouveau véhicule ! Pourquoi faire ?

Nous l'avons tous vu en photo dans un des numéros de « Bréhat info » ou croisé sur les chemins de la commune. La municipalité dispose d'un nouveau véhicule, de surcroît électrique, qui permet de faire du transport de personnes handicapées.

Soyons clair il est parfait.

Encore faudrait-il l'utiliser de façon à répondre au besoin des habitants. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Prenons un exemple : il s'agit d'un habitant de notre commune assez âgé. Il a de gros problèmes pour se déplacer et à demander à bénéficier d'un transport le dimanche. Et bien ce n'est pas possible car il n'existe aucune permanence à la mairie pour assurer ce service. Ce véhicule est disponible uniquement pendant les heures d'ouverture de la mairie. Résultat son utilisation n'est de loin pas optimum.

On peut donc légitimement se demander à quoi sert ce véhicule.



Nous ne partageons pas cette vision très restrictive du transport des personnes handicapées ou malades.

## Nos propositions :

Le véhicule devrait pouvoir être utilisé 7 jours sur 7 et le transport assuré, à la demande, pour chaque vedette. A cet effet une permanence pourrait être instaurée à la mairie. Le transport effectué, en dehors des heures d'ouverture de la maire, pourrait être pris en charge par un des élus de permanence. Pour assurer un transport sanitaire conforme à la réglementation, plusieurs élus ou agents devraient être agréés. Par ailleurs, une convention devrait être signée avec la sécurité sociale pour que le coût du transport soit remboursé aux personnes ayant eu recours à ce service.



## L'office du tourisme : la présidente nous répond

A notre article du numéro 3, la présidente de l'office du tourisme, Pierrette Dubreil, nous répond :

« Vous indiquez que l'Office était fermé le dimanche et le lundi. FAUX. L'office a été ouvert de 10h00 à 12h30 le dimanche par Françoise et le lundi de 15h00 à 17h00 le lundi par moi-même.

Lorsque la Permanente est absente, ce sont les Bénévoles qui assurent la permanence, c'est sûr que nous pourrions faire plus mais nos moyens financiers sont limités.

Si vous souhaitez une plus grande amplitude d'ouverture nous serons ravis d'accueillir de nouveaux bénévoles au sein de notre équipe. La délation et la critique permanente détruisent la démocratie. Je préfère les initiatives positives et souhaite la création d'une commission « TOURISME » qui est une activité économique majeure de l'Ile. »



## Nos propositions :

Il faut que l'office du tourisme ait les moyens d'ouvrir pendant l'ensemble des périodes touristiques. (ouvrir deux heures trente le dimanche et deux heures le lundi pour la pentecôte n'est pas suffisant). Le lieu d'établissement de l'office n'est pas satisfaisant. Il faut qu'il soit déplacé au Port Clos avec un accès handicapé. Des solutions existent, il suffit de les mettre en œuvre.

# La gestion de l'eau potable ?

## Circulez ! il n'y a rien à débattre

Par Henri Simon, conseiller municipal

Vous constaterez, en lisant le procès verbal du conseil municipal du 16 septembre 2017, que cette assemblée a adopté (malgré notre vote contre) le principe d'une délégation de service public pour la distribution d'eau potable dans notre commune. Ce procès verbal raconte beaucoup de bêtises (nous y reviendrons) et l'opposition considère que le maire n'a pas soumis au débat une telle décision qui l'aurait largement mérité.

Replaçons la délibération dans son contexte :

Quelques notions de droit : une commune est obligée, par la loi, de fournir de l'eau potable à ses habitants. Elle peut donner cette compétence, si elle en est membre, à un établissement public de coopération intercommunale, c'est-à-dire à un syndicat intercommunal ou une communauté de commune.

Un peu d'histoire : Dans les années 2000, la distribution de l'eau potable était assurée, à Bréhat, par le syndicat intercommunal du Goëlo dont notre commune était membre. En 2009 ce syndicat a décidé de transférer la compétence distribution de l'eau à la communauté de commune de Paimpol-Goëlo et de se dissoudre. Notre commune s'y était opposée mais cela s'est fait quand même. Le 15 décembre 2009 le syndicat avait disparu. Problème notre commune n'étant pas membre de la communauté de communes, elle a donc récupéré sa compétence en matière de distribution de l'eau potable et devait se soucier de la distribution de l'eau. Elle a, semble-t-il, passé un contrat avec la communauté de commune sur ce sujet le 23 novembre 2009.

Pour autant depuis le début du mandat en 2014, n'étant pas au courant de cela, j'avais demandé au maire ou à son premier adjoint s'il y avait un contrat pour la distribution d'eau potable et quelles en étaient les termes. J'ai toujours eu des réponses vagues et peu convaincantes. En tout cas je n'ai jamais eu de copie de cette convention. J'ai fini par penser qu'il n'y avait pas de contrat. Au conseil municipal j'ai donc découvert qu'il y en avait un, tant mieux. Fin provisoire de l'histoire.

Mais les choses se sont compliquées récemment. La communauté de commune de Paimpol-Goëlo est devenue Guingamp-Paimpol-Armor-Argoat-Agglomération (GP3A) le 1<sup>er</sup> janvier 2017, celle-ci a décidé de soumettre la distribution de l'eau potable à une délégation de service public sans se soucier de nous. En toute logique, notre commune n'étant pas membre de la GP3A l'eau potable ne serait plus distribuée à Bréhat.



Notre commune devait donc s'atteler à assurer la gestion et la distribution d'eau potable. Mais au lieu de soumettre cette question au débat au conseil municipal, le maire a simplement décidé que la distribution de notre eau se ferait par délégation de service public DSP, c'est-à-dire par une entreprise privée, en se fondant sur un rapport d'une qualité très médiocre qui ne justifiait pas ce choix.

Mais selon lui, cette question avait été débattue en commission des finances et en réunion de travail. Pour être membre de cette commission, j'atteste qu'il n'en a pas été question. Mais qu'importe puisque dans la logique des lois organisant les collectivités territoriales, les réunions de travail ou les commissions préparent les séances du conseil en réfléchissant à plusieurs options pour une décision. Le débat, lui, doit avoir lieu au conseil municipal. N'oublions pas que « délibération » veut dire débattre et décider. (Larousse de la langue française). C'est cela la démocratie. Mais circulez, il n'y a rien à débattre !!! Moins on en dit en public mieux c'est. Voilà la philosophie de cette majorité que l'opposition ne partage évidemment pas.

Pourtant, concernant la distribution d'eau potable, plusieurs autres options étaient possibles : la gestion directe faites par la commune, passer des marchés publics, etc.... Mais surtout il fallait trouver le mode de gestion le moins onéreux pour la commune et ses habitants. Celui proposé par le maire ne sera pas le moins cher c'est une évidence. Mais ce dernier point ne l'intéresse visiblement pas. L'opposition a voté contre la seule option proposée par le maire sans aucun débat préalable.

**Moi j'appelle cela un passage en force !!!!**

### Nos propositions :

Nous sommes pour qu'un débat soit organisé sur la question de la gestion de l'eau potable au conseil municipal et avec les habitants avant que ne soit décidé un quelconque mode de gestion. Cette exigence est juste le souci de la démocratie. Collectivement, très souvent, on trouve les meilleures idées et souvent les moins chères...

# Notre portrait

## Romain

Depuis le départ de notre ancienne poissonnière, Marianne Collen, que beaucoup regrettent, il y avait comme une inquiétude sur la place du Bourg et dans les cuisines: alors que nous vivons entourés d'une mer généreuse, nous n'aurions plus la possibilité de trouver sur l'île un étal de poissons digne de ce nom.

Heureusement un nouveau poissonnier est arrivé: Romain Bocher. Il occupe la place avec verve, bonne humeur et un professionnalisme remarquable.

Beaucoup le connaissent déjà, il est né à Bréhat, y a grandi, il a travaillé dans plusieurs entreprises de l'île avant de devenir marin-pêcheur et finalement de se jeter à l'eau en créant sa propre entreprise. Il a décidé de se lancer dans l'aventure car il aime le contact avec les gens, la discussion c'est son truc et le poisson son domaine. Il s'est équipé d'une remorque frigorifique et a investi pour exercer son métier dans le respect des nouvelles exigences et normes sanitaires. Il met tout en œuvre pour offrir à sa clientèle des poissons, coquillages et crustacés pêchés localement et propose, sur commande, des plateaux de fruits de mer. Vous trouverez son étal sur la place du Bourg, pendant les périodes de vacances scolaires en particulier

Nous lui souhaitons une longue et heureuse carrière.



### Cela se murmure

**La question de la presse à ordures ménagères est enfin arrivée au conseil municipal du 28 octobre 2017. C'est bien !**

**Sauf que le projet proposé est juste délirant et prévoit l'installation d'un compacteur à coté de plusieurs habitations. Rien que cela !!!! Ils vont être contents les voisins.... (Nous ferons un dossier complet dans le n°5)**

Il aura fallu trois ans pour que la municipalité propose une telle ineptie alors qu'il y a d'autres possibilités.

J'ai recherché la première intervention de l'opposition concernant la presse à ordures ménagères. C'était lors du conseil municipal du 26 avril 2014. Le texte suivant se trouve dans le procès verbal de cette séance publiée par la mairie sur son site internet :

*« Henri Simon demande quelle suite va être donnée à la presse et quel en est l'objectif ?*

*Le maire expose les trois solutions possibles définies par le bureau d'étude ATLANCE et qui sont les suivantes :*

- Acquisition d'une presse identique
- Centrifugeuse
- Caissons hermétiques avec système compacteur

*Le maire rappelle que le problème sont le coût du transport et le volume à expédier. Il indique que la commission y travaillera afin de trouver la meilleure solution, la décision finale étant prise par le conseil municipal.*

*Henri Simon demande si ce projet est prévu dans l'année.*

*Le maire considère qu'il y a urgence, la priorité étant donnée à la presse. »*

**C'était en avril 2014. Nous sommes en octobre 2017 et la municipalité nous propose, après tout ce temps, un projet qui sera probablement infaisable. Une telle conception de « l'urgence » ou de « la priorité » et un tel mépris des habitants de notre île me laisse rêveur ; en fait je crois que c'est plutôt un cauchemar !**

HS

# Vos murmures

*Cet espace vous est réservé. Il est basé sur une totale liberté d'expression.  
Les avis exprimés n'engagent que leur auteur.*

## Guillaume Querrien

Monsieur le maire

Il y a urgence à arrêter la dégradation de l'estran d'une grande partie de la côte sud est de Bréhat, par le passage répété d'une livraison de sable pour la plage de Pen Ar Gardeno.

Il s'agit d'une transformation d'un espace naturel classé avec dégradation évidente.

Veuillez recevoir mes salutations distinguées

**Nota :** le maire a, en ma présence, téléphoné au transporteur pour qu'il cesse immédiatement la livraison, sous peine qu'une plainte que j'avais déposée à la mairie soit transmise à la gendarmerie de Paimpol.

La livraison a en effet cessé depuis.



## Charlotte Daigre

**Cela se murmure mais cela doit aussi se dire haut et fort, ici, là et partout.**

Le Festival des insulaires dont le projet a inquiété certains, réjoui d'autres a enfin eu lieu, et c'est NOUS qui l'avons fait!

On a coutume de dire après la fête la défaite. Il n'en est rien aujourd'hui, bien au contraire! Il est temps encore de remercier et de féliciter tous ceux qui ont donné de leur temps, de leur énergie, tous ceux qui ont mis en commun leur intelligence, leur imagination et leurs compétences, tous ceux qui ont offert leur efficacité et leurs sourires pour relever le défi de l'édition 2017 du Festival des Insulaires. Nous avons beaucoup donné mais nous avons reçu plus encore.

Grâce à tous, Bréhat sort heureuse et grandie de cette expérience, riche d'une nouvelle force: celle de la joie partagée et du plaisir à faire ensemble, habitants à l'année, estivants ou bréhatins de cœur. Au-delà des clivages habituels, par-delà les clichés et les à priori, dans la bonne humeur, nous nous sommes rencontrés, nous avons traversé cette aventure comme un équipage uni et soudé. Nous avons donné de notre île l'image qu'elle mérite. Nous avons su montrer aux autres mais avant tout à nous-mêmes ce qu'elle a de meilleur et que nous ne devons plus ignorer: ensemble nous sommes capables, nous sommes beaux et forts mais surtout nous sommes heureux! Gargarisons nous de cette réussite, faisons de ce constat un mantra: les plaisirs de cette ampleur sont rares et ne se boudent pas. Mais n'en restons pas là. Ne perdons pas cet élan, réfléchissons ensemble à la manière de nourrir, de faire exister et de pérenniser cette belle énergie, de la mettre au service de notre vie de tous les jours et de l'avenir de Bréhat.

Et puisque d'évidence, agir ensemble nous va mieux que parler, mettons-nous au travail pour imaginer d'autres événements sur l'île qui nous permettraient de vivre à nouveau, loin des polémiques, loin des réussites ou des échecs individuels, de beaux moments collectifs. Quoi? Quand? Comment? À nous de proposer, de discuter, de construire un projet de festival récurrent à Bréhat. La musique, le cinéma, la photo, les arts du cirque, les fleurs, la peinture, la littérature, les sciences, la nature, l'innovation, le sport, les métiers...à nous de définir un thème différent de ce qui existe ailleurs, qui mette notre île et ses ressources en valeur, qui donne envie aux gens de participer à un événement ambitieux sur le fond et populaire sur la forme. Je sais que ce sera difficile mais, riche de l'expérience récente, je sais aussi que nous pouvons le faire.

Je vous propose d'envoyer vos idées à l'adresse mail créée pour l'occasion: [notrefestivalanous@orange.fr](mailto:notrefestivalanous@orange.fr) ou encore d'adresser ou de déposer vos courriers à l'Office du tourisme de Bréhat en indiquant Notre festival à nous sur l'enveloppe. Je m'engage à collecter les idées, à vous en proposer une synthèse et je vous donne rendez-vous dans quelques mois pour voir où tout cela nous mène.

## Catherine Boursin

Une publication entièrement à charge contre la municipalité élue ne peut mettre la démocratie en exergue. Où sont les propositions constructives et positives? La critique est aisée....

# Murmure humour

## Les aventures imaginaires de Mme Le Turf, habitante de Bréhat *Tout est imaginaire – Enfin peut être !*

Messieurs du Journal,

C'est Jean Claude Le Turf qui vous parle. Maman a disparu.

Je ne sais pas quoi faire.

Voilà comment ça s'est passé : C'est après le festival des îles. Elle avait dit oui pour prendre 3 personnes à dormir chez elle ; elle m'a dit que c'était trois gars, un de Molène et deux de Ouessant. Je les ai vus le Vendredi soir, il y en a un qui s'appelait Mario et qui m'a pas plu du tout , je me suis étonné que ma mère, qui est pas toujours causante, l'appelle déjà par son prénom, mais je me suis dit, Jean- Claude, c'est pas ton affaire, c'est son problème !

Le lendemain, je les ai pas vus à la maison, c'était Samedi, et avec mes collègues, je me suis vraiment plu au festival, on a assisté à tous les concerts, même j'ai dansé, et tous ils disaient :

*« Mais dis donc Jean- Claude, on t'a jamais vu comme ça, tu tiens la forme dis-moi ! »*

C'est vrai que je me sentais bien, c'était la bonne ambiance, quoi, on se causait entre îliens, au concours de godille, j'avais plus de voix tellement que j'ai encouragé ceux de chez nous, il y avait à manger, à boire, et je pensais plus du tout au boulot, ni à Mario, ni à ma copine ...

Mais j'oublie le principal : Le Samedi soir, en rentrant chez nous, personne. Je me suis dit : ils continuent à s'amuser, il était plus de Minuit pourtant ! Je Les ai pas entendus rentrer, et je crois que le Dimanche matin , ils dormaient quand je suis revenu aux stands pour revoir mes nouveaux copains. On a mangé ensemble au repas du midi avant le départ, c'était super les haricots blancs mais je cherchais maman des yeux, et je pensais : C'est bizarre, elle avait payé pourtant, pourquoi elle est pas là ?

Après, j'ai aidé un peu à ranger, mais c'est vrai que j'avais plus l'esprit à la fête, donc je me dis, « rentre à la maison, Jean Claude », tu vois bien que t'es pas tranquille. Et c'est là, Messieurs du Journal, que je trouve personne, rien qu'un mot sur la table :

*« Jean – Claude, te fais pas de bile, ils m'ont invité quelques jours dans leur île, ça va me changer, ça va me faire des vacances, je t'ai préparé pour 3 jours de casse- croûte dans les Tupperware. Allez, à bientôt, Maman. »*

Une semaine a passé, et plus rien dans les Tupperware, et même pas une carte postale !

Où elle est ??

Donc je vous demande si vous n'avez pas des indices, parce qu'elle parlait souvent du journal. Dîtes moi aussi s'il faut que j'aille à la gendarmerie à Paimpol, mais avec mes horaires, c'est vraiment pas pratique.

Ah on n'est pas aidé ! Merci quand même.

Jean- Claude Le Turf



## La photo qui murmure



*Il est bizarre ce panneau.  
Quelle est sa signification ?  
Après lui nous ne sommes  
plus à Bréhat ?  
C'est curieux, non !  
Qui a une idée ?*

# Les Mots croisés

Par Fred

Thème : L'agriculture

**Horizontalement**

**1.** Jadis marequière **2.** Empereur du Japon (867-931) - Prix Nobel de la paix en 1949 **3.** Crampe - Lit d'une rivière rétréci au moyen d'une digue **4.** Tromper - Initiales du réalisateur de "Shoah" **5.** Hic - En latin, ablatif féminin singulier de "hic" **6.** Conséquence néfaste **7.** Aux abonnés absents - Une lune de Saturne **8.** Sélénium - Gardon rouge **9.** Champs **10.** Parties comestibles de plantes potagères - Ars y est

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2				■					■	
3						■				
4						■			■	
5		■			■				■	
6										
7			■						■	
8	■			■	■				■	
9									■	
10								■		

Solution dans le numéro 5

**Verticalement**

**A.** Inventeur Ecossais du gaz manufacturé – Chlore **B.** Amazone Dut Armer Utile – Charpentée **C.** La mâche, en Savoie - Fisher dans "Les 39 marches" **D.** Exprima son mécontentement - Temps universel **E.** La Raska et la Studenica en sont des affluents - Dans la gamme - Bougé, à l'envers **F.** Cie outre-Atlantique – Fuite **G.** H+Cl- (au pluriel) **H.** Sucrés **I.** Sans objet **J.** Se dit d'un terrain dans lequel se sont accumulés des nutriments par des eaux usées

Solution du numéro 3

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	R	A	G	U	E	N	E	S		V
2	E	■	E	B	R	E	■	A	B	O
3	C	A	N	O	E	■	A	B	R	I
4	I	N	T	O	■	A	T	O	L	L
5	F	A	I	T	E	■	T	R	■	E
6	S	■	L	■	■	G	I	D	E	■
7	■	F	E	R	L	A	S	■	C	A
8	X	■	■	I	■	R	E	A	U	X
9	■	P	L	A	G	E	■	■		E
10	A	O	U	T	I	E	N	N	E	S



## Nos informations

Ce journal est ouvert à tous ceux qui ont envie de s'exprimer. Envoyez-nous vos contributions à : [info@brehatmurmure.bzh](mailto:info@brehatmurmure.bzh)

Vous pouvez aussi nous écrire à :

**Bréhat murmure**  
chez Danouchka Prigent,  
Le Bourg 22870 Ile de Bréhat

Vous retrouverez toutes les informations sur notre site : [www.brehatmurmure.bzh](http://www.brehatmurmure.bzh)

Vous pouvez également recevoir votre journal au format numérique sur votre mail.

Veuillez formuler votre demande à [info@brehatmurmure.bzh](mailto:info@brehatmurmure.bzh)

**Le financement de ce journal est à notre charge. Nous ne touchons aucune subvention de la mairie. Toutes vos participations financières ou matérielles, si petites soient-elles, seront les bienvenues. Les chèques sont à faire au nom de l'association « Bréhat Murmure ». MERCI**